



CHAMPIONNAT DE LIGUE DE STROKE PLAY GE

1 => qualification pour le championnat fédéral individuel et par équipe GE

2 => qualification pour la coupe de France par équipe GE

Le championnat de ligue de stroke play golf entreprise se déroule sur deux tours. Il est ouvert à tout membre d'une AS entreprise, **salarié-retraité-conjoint-extérieur**, sans limitation de nombre.

Index : 0 à 26,4 (index 21,4 retenu pour les joueurs entre 21,4 et 26,4).

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : 2 manches de STROKE PLAY. **Score maximum par + 5 (brut).**

Marques de départs : blanches pour les Messieurs, bleues pour les Dames.

Classement : Cumul des scores en brut des 2 manches. Si un joueur ne fait qu'une manche, il n'est pas classé au général.

Départage : en cas d'égalité le départage se fait sur la carte du 2^{ème} jour selon la règle du Vadémécum de la FFG :

- Départage sur les trous 18, 9, 6, 3.

- Si une nouvelle égalité subsiste il faut comparer les scores trous par trous en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème}, etc.).

Titres : Championne & Champion de Ligue Golf Entreprise en brut et en net.

Remise des prix :

Un trophée remis au 1^{er} Homme et 1^{ère} Femme en Brut

Un trophée remis au 1^{er} Homme et 1^{ère} Femme en Net

Ce championnat sert également, dans les conditions définies ci-dessous, de qualification pour :

1 - le championnat fédéral individuel et par équipe de golf entreprise

2 - la coupe de France par équipe de golf entreprise.

Pour ces deux qualifications, seuls les résultats des salariés seront pris en considération.

Les inscriptions sont clôturées 8 jours avant le début des épreuves.

1 - QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT FÉDÉRAL INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE DE GOLF ENTREPRISE

COMPOSITION DES EQUIPES POUR LES ASSOCIATIONS

Index 0 à 26,4, sans dérogation possible (règlement fédéral national).

Obligatoirement **au moins une femme** dans l'équipe.

De **1 à 10 joueurs** salariés titulaires en activité de l'établissement ou de la société dont dépend l'association d'entreprise.

Inscription sous extranet en respectant la date limite d'engagement.

***(NB :** Comme indiqué en page 1, participation possible des joueurs qui ne remplissent pas les conditions d'engagement (joueurs salariés titulaires), sans prétendre pouvoir participer à la finale).*

REGLES ET CLASSEMENT

Ce sont les règles et classement définies ci-dessus pour le championnat de stroke play golf entreprise.

IMPORTANT : La Ligue de Golf des Pays de la Loire dispose d'un quota de **5 places** pour former l'équipe qui représente la Ligue au Championnat Fédéral individuel et par équipes du Golf Entreprise. 60 joueurs sont inscrits par les Ligues et 30 places sont réservées par la FFGolf-GE à des inscriptions libres.

Le Délégué sélectionnera pour représenter la Ligue les 3 meilleurs joueurs / joueuses en brut au classement général consolidé du Championnat individuel de Ligue GE, salariés titulaires en activité de l'Etablissement / Entreprise de l'AS qu'ils représentent.

Les 4^{ème} et 5^{ème} représentants seront désignés sur invitation (Wild Card).

Après proposition par le Délégué de Ligue et sur validation de la Commission Sportive de la Ligue, les 4^{ème} et 5^{ème} place seront attribuées aux joueurs ou joueuses pouvant représenter au mieux les intérêts sportifs de l'équipe de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

2 - QUALIFICATION POUR LA COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPE DE GOLF ENTREPRISE

TROPHÉE RAYMOND FANEN

COMPOSITION DES ÉQUIPES

1 équipe par club, composée de 3 à 4 joueurs.

Seuls les **salariés titulaires en activité** de l'établissement ou de la société dont dépend l'association d'entreprise pourront être qualifiés pour la finale.

Index : 0 à 26,4 (index 21,4 retenu pour les joueurs entre 21,4 et 26,4).

Aucune dérogation d'inscription pour des joueurs d'index supérieur à 26,4.

Inscription : par extranet en respectant les dates limites d'engagement.

(NB : Comme indiqué en page 1, participation possible des AS qui ne remplissent pas les conditions d'engagement des ouvriers titulaires (3 ou 4 joueurs salariés titulaires), sans prétendre pouvoir participer à la finale de la Coupe de France par équipe du Golf d'Entreprise.

Important : Les A.S. concernées par cette règle doivent informer le délégué de Ligue lors de l'enregistrement de leurs équipes sous Extranet).

RÈGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : 2 manches en **STROKE PLAY NET**. Score maximum par +5 (brut).

La participation de l'équipe aux 2 manches (les joueurs peuvent être différents) est obligatoire pour être dans le classement général par équipe en vue de la sélection, par la ligue, des 2 AS participantes à la Coupe de France par équipe du GE.

Départs marques arrière : Blanches pour les Messieurs et Bleues pour les Dames.

Classement général : les 3 meilleurs scores nets retenus, par manche, pour l'équipe.

Si moins de 3 scores pour l'équipe, le résultat n'est pas retenu et l'équipe est disqualifiée (non-respect des 2 tours obligatoires avec au minimum 3 joueurs).

Départage : se fait sur la 2^{ème} et dernière manche, si égalité, départage sur la 3^{ème} et dernière carte retenue de chaque équipe, si nouvelle égalité, départage sur la 4^{ème} carte. Si toujours égalité, **départage selon la règle fédérale du Vadémécum FFGolf.**

Départage sur le 18, 9, 6, 3 ... etc. pour désigner la carte et l'équipe qui l'emporte.

Pour 2026, le quota de la Ligue des Pays de la Loire est de **2 équipes** pour cette épreuve.

Sont qualifiés pour la Coupe de France par équipe du Golf d'Entreprise « Trophée Raymond FANEN » les 2 clubs arrivés en tête à l'issue des deux tours de qualification (équipes ayant le moins de

points en Stroke-Play net à l'issue des 2 manches) et ayant rempli les critères de sélection. C'est bien l'AS qui se qualifie, pas forcément les joueurs ayant participé à la qualification.

En cas de forfait pour l'épreuve fédérale, la place qualificative disponible est proposée à l'équipe arrivée 3ème, puis 4ème et ainsi de suite afin d'engager 2 clubs pour représenter la Ligue de Golf des Pays de la Loire à la Coupe de France par équipe des AS-GE

Ces règlements complètent les informations générales fournies dans le Vade-Mecum Golf Entreprise, disponible sur le site de la Ligue